

Resine d'Enduit Antifissures (Partie A)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Resine d'Enduit Antifissures (Partie A)
Autres moyens d'identification	N/A
Famille du produit	Résine Époxy
Usage recommandé	Utilisé pour remplir les fissures et non-mobiles joints de construction.
Restrictions d'utilisation	Ce produit est conçu comme partie d'un système en deux parties et doit être mélangé, selon les instructions du fabricant, avec le produit de partenaire approprié avant l'utilisation.
Identificateur du fabricant/fournisseur	R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, www.rdsolutions.ca
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1A; Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 3; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 4

Éléments d'étiquetage



Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

- H226 Liquide et vapeur inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseil(s) de prudence :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Stockage :
 P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Élimination :
 P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
Autres dangers
 Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids	25068-38-6	75-90	
Benzyl alcohol	100-51-6	5-10	
Urea, polymer with formaldehyde, butylated	68002-19-7	0-1.5	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 1-2 premières minutes et continuer de rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

Dangers spécifiques du produit

Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète. Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Prévient l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Des gants résistant aux produits chimiques et imperméables conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation. Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. In case of inadequate ventilation wear respiratory protection. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide incolore claire. Absorbe l'humidité de l'air.

Odeur Aromatique (Benzyl alcohol)

Seuil olfactif Pas disponible

pH Pas disponible

Point de fusion/Point de congélation Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Pas disponible

Point d'éclair > 34 °C (93 °F) (estimé)

Taux d'évaporation Pas disponible

Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.188
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Une exposition prolongée à des températures élevées dégrade la résine - polymérisation dangereuse peut se produire.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), amines (p. ex. triéthylamine).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids	Pas disponible	> 15,000 mg/kg (rat)	23,000 mg/kg (lapin)
Benzyl alcohol	> 4.168 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1230 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)
Urea, polymer with formaldehyde, butylated	> 10 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (brouillard)	1420 mg/kg (rat)	> 7000 mg/kg (lapin)

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (orale): Aucun renseignement trouvé.

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. (Benzyl alcohol)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Benzyl alcohol) les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Benzyl alcohol)

Ingestion

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Benzyl alcohol) si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer dermatite. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids	Groupe 3	Non listée	Non listée	
Benzyl alcohol	Non évaluée	Non listée	Non listée	

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions. Cependant, on a observé ces effets en présence d'autres effets toxiques significatifs. (Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids)

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë. (Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids)

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids	2 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; semi-statique)	1.8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)	11 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures; eau douce; statique)	
Benzyl alcohol	460 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	230 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		700 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; statique)
Urea, polymer with formaldehyde, butylated	Pas disponible	Pas disponible		Pas disponible

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Benzyl alcohol	51 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)			

Persistante et dégradation

Ne devrait pas se dégrader rapidement, selon les preuves indirectes, p. ex. les connaissances relatives aux substances ayant une structure apparentée. (Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids)

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation peuvent entraîner une bioaccumulation, selon les relations structure-activité quantitatives. (Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids)

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1866	Resin Solution	3	III

Identificateur du produit : Resine d'Enduit Antifissures (Partie A)

Date de préparation le 03 novembre, 2015

Page 07 de 08

Dangers environnementaux	Environmentally Hazardous Substance (Diglycidyl ether of bisphenol A-based epoxy resins, low molecular weight solids)
Précautions spéciales	Sans objet
Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC	Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Compliance & Documentation Coordinator

Numéro de téléphone 905-795-9900

Date de préparation le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée le 05 décembre, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 05 décembre, 2016:
SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS; Classification; Éléments d'étiquetage.

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).
Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS).

Avis Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés , dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes . Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication) . LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME GARANTIE , EXPLICITE OU AUTRE

Identificateur du produit : Resine d'Enduit Antifissures (Partie A)

Date de préparation le 03 novembre, 2015

Page 08 de 08